COMMUNAUTE DE COMMUNES
LE GESNOIS BILURIEN

Conseil de communauté
Séance du 15 novembre 2018

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le QUINZE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente du Breil-sur-Mérize, sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAUDUN.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :
PIGNÉ André, BOUCHÉ Jean-Marie, DELOUBES Anne-Marie, CHAUDUN Christophe, FROGER André, AUGER Nicole, GOUPIL Laurent, HUBERT Jean-Paul, ESNAULT Raymond, BOUZEAU Brigitte, DROUET Dominique, GLINCHE Paul, PLECIS Philippe, BARBAULT Francis, LOUVET Jacqueline, LEVASSEUR Christelle, RÉGNIER Francis, VERNHETTES Patrice, JULIEN Joël, FROGER Michel, MÉTIVIER Philippe, HOLLANDE Marie-Christine, BOUTTIER Jean-Claude, LE CONTE Hélène, DUGAST Claudia, DUTERTRE Alain, GODEFROY Jean-Claude LAVIER Isabelle, GICQUEL Yves, MATHÉ Céline, BUIN Chantal, PINTO Christophe.

Excusé(e)s ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire	Date de procuration
PAPILLON Philippe	DELOUBES Anne-Marie	13/11/2018
AUBIER Magali	FROGER André	09/11/2018
GRÉMILLON Alain	BOUZEAU Brigitte	13/11/2018
TRIFAUT Anthony	GLINCHE Paul	08/11/2018
LATIMIER Martial	HOLLANDE Marie-Christine	14/11/2018
LEDRU Stéphane	DUGAST Claudia	12/11/2018

Étaient également excusés : AUGEREAU Nicolas, DARAULT Annie, PRÉ Michel, LE GOT Jimmy, GUY Sandrine.

Monsieur Jean-Paul Hubert est élu secrétaire de séance.

-Installation d'un nouveau délégué communautaire pour la commune de Fatines
Le Conseil communautaire,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la démission d'Hervé Thuaudet de ses fonctions de 1er adjoint de Fatines,
Vu l'élection de Dominique Roger en tant que 1er adjoint du Maire de Fatines,
Vu le rapport du Président,

PROCEDE à l'installation de Monsieur Dominique Roger, en qualité de conseiller communautaire suppléant pour la commune de Fatines.

Dont acte,

1-Approbation du relevé de décisions du 20 septembre 2018
Compte rendu du conseil communautaire du 20 septembre 2018 adopté à l'unanimité

2-FINANCES
2-1Conventions de gestion enfance jeunesse 2018 :
2-1-1-Avenant à la convention de Savigné-l'Evêque, pour prendre en compte la modification de l'annexe financière, conformément à l'article 2 de la convention de prestation 2018.
Le Conseil communautaire,

Vu la convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « enfance-jeunesse » conclue avec la commune de Savigné l'Evêque le 26 juin 2018 ;
Vu le rapport de Marie-Christine Hollande, vice-présidente,

Après en avoir délibéré,

-**AUTORISE** le Président à signer un avenant à la convention de gestion 2018 conclue entre la communauté de communes et la commune de Savigné l'Evêque pour ajuster l'annexe financière comme prévu à l'article 2 de la convention.
-**PREND ACTE** que l'annexe 1, budget prévisionnel, est modifiée comme suit : Le reste à charge brut 2018 est estimé à **154 999,16 €**, au lieu de 339 717,83 € (budget prévisionnel 2017 initialement annexé à la convention du 26/06/18).
-**CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité

2-1-2Convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « enfance-jeunesse » avec les communes d'Ardenay-sur-Mérize, de Soulitré et de Nuillé-le-Jalais pour l'année 2018
Le Conseil communautaire,
Vu le CGCT et notamment l'article L5214-16-1,
Vu la délibération de la communauté de communes en date du 16 février 2017 autorisant le Président à signer des conventions de prestations de services avec les communes de l'ancienne communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois,
Considérant que la reprise en régie des services enfance-jeunesse se fait progressivement,
Vu la convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « enfance-jeunesse » conclue avec la commune d'Ardenay-sur-Mérize le 8 mars 2018 ;
Vu le rapport de Marie-Christine Hollande, vice-présidente,

Après en avoir délibéré,

-**AUTORISE** le Président à signer une convention de prestation quadripartite avec les communes d'Ardenay-sur-Mérize, de Soulitré et de Nuillé-le-Jalais pour l'organisation et la gestion 2018 des actions enfance-jeunesse sur la commune d'Ardenay-sur-Mérize.
-**PREND ACTE** que la commune d'Ardenay-sur-Mérize conventionne avec les communes de Soulitré et de Nuillé-le-Jalais, pour l'accueil des enfants de Soulitré et de Nuillé-le-Jalais. Ces conventions prévoient une facturation de ces prestations de la commune d'Ardenay-sur-Mérize aux communes concernées.
-**PREND ACTE** que la communauté de communes remboursera les frais d'exercice de cette compétence individuellement à chaque commune, dans la mesure où chaque commune supporte effectivement une charge financière.
-**PREND ACTE** que cette convention annule et remplace la convention en date du 8 mars 2018 entre la commune d'Ardenay-sur-Mérize et la communauté de communes.
-**CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité

2-2 Budget général, exercice 2018, décision modificative n°1
Vu la présentation faite en séance,
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire valide la décision modificative N°1 au budget général.

Adopté à l'unanimité

2-3 Budget annexe enfance-jeunesse, exercice 2018, décision modificative n°1

Vu la présentation faite en séance,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire valide la décision modificative N°1 au budget annexe enfance jeunesse.

Adopté à l'unanimité

2-4-RIEOM produits irrecouvrables : dettes à effacer

Compte tenu des créances transmises par le Trésor Public apparaissant comme définitivement Irrécouvrables suite à décisions de justice,

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve l'effacement des créances précitées correspondant à des redevances d'enlèvement des ordures ménagères non recouvrées à ce jour. Ces créances seront comptabilisées au compte 6542 du Budget annexe Ordures ménagères pour un montant total de 1 039,64€ **(document annexé).**

Adopté à l'unanimité

2-5 Produits irrecouvrables : budget Jeunesse : dettes à effacer

Compte tenu des créances transmises par le Trésor Public apparaissant comme définitivement Irrécouvrables suite à décisions de justice,

Après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve l'effacement des créances précitées.

Ces créances seront comptabilisées au compte 6542 du Budget jeunesse pour un montant total de 197.90€. (Document annexé).

Adopté à l'unanimité

2-6 Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des communes et Etablissements publics locaux :

Vu l'article 97 de la loi N°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions,

Vu le décret N° 82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs Etablissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnités de budget au comptable chargé des fonctions de receveur à l'occasion de ses interventions dans la fourniture de prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable,

Vu le changement de Trésorier intervenu au compter du 1er octobre 2017,

Vu les états fournis par le comptable public,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire se prononce comme suit sur le taux annuel à appliquer à l'indemnité de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983

- **Pour l'année 2017 : indemnité accordée au taux de 50% du taux maximal par an,**
- **Pour l'année 2018 : indemnité allouée au taux de 0% du taux maximal par an,**

Etant précisé que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée au Comptable Public.

Adopté avec 9 voix contre, 3 abstentions et 24 voix pour.

3-CULTURE :

-Projet de saison culturelle et convention pour la saison 2018/2019 avec l'association du Théâtre Epidaure et la Cie Jamais 203.

***Le Conseil communautaire*,**

Vu la demande de subvention présentée par l'association Théâtre Epidaure pour la réalisation du projet de saison culturelle 2018/2019 du Théâtre Epidaure,
Considérant que ce projet répond à la politique culturelle souhaitée par la communauté de communes pour animer ce lieu,
Vu le rapport de Philippe Plecis, vice-président en charge de l'animation culturelle,

Après en avoir délibéré,

-APPROUVE le projet de saison culturelle 2018/2019 du Théâtre Epidaure joint en annexe ainsi que le projet « Tresson, Très cirque 2019 ».
-AUTORISE le Président à signer une convention avec l'association Jamais 203 et l'association Théâtre Epidaure pour leur confier la mise en œuvre de la saison culturelle comprenant l'organisation des spectacles et animations, la gestion technique du lieu et de ses équipements, les travaux administratifs liés à la programmation, les relations avec les partenaires, la gestion financière et budgétaire de la saison.
-DIT que la communauté de communes versera 58 000 € de subvention à l'association Théâtre Epidaure. A ce montant s'ajoutera une subvention exceptionnelle de 4000 € au titre de la saison 2017/2018 pour tenir compte notamment d'annulations de spectacles. Ces sommes seront versées selon les modalités suivantes : 26 500 € à la signature de la convention, sur l'exercice 2018, 10 000€ en janvier 2019, 25 500 € au cours du 1er semestre 2019.
-DIT que l'association Théâtre Epidaure sera autorisée à reverser la subvention de 3 000 € dédiée par la communauté de communes à la Compagnie du Cirque d'Anges Heureux de Tresson pour l'organisation de sa manifestation « Tresson, Très cirque » qui aura lieu en mai 2019, en tant qu'action culturelle décentralisée de la saison culturelle du Théâtre Epidaure.

Adopté, 37 pour, 1 abstention.

4-SECOS : Concession d'aménagement : lotissement d'activités « les Terrasses du Challans II »
Vu la concession d'aménagement pour la viabilisation du lotissement intercommunal d'activités « Les Terrasses du Challans II »,
Vu le compte rendu annuel pour l'année 2017 adressé par la SECOS en date du 3 septembre 2018,
Vu la présentation effectuée (document annexé), le conseil communautaire prend acte du présent rapport.

5-AFFAIRES GENERALES :
5-1-Modification de la délégation au Bureau :
Vu la délibération du conseil communautaire en date du 19 janvier 2017 relative aux délégations d'une partie des attributions du conseil communautaire au bureau communautaire, et notamment les points suivants :

-2. créer ou modifier les postes du personnel titulaire, non titulaire, et contractuel de la communauté de communes en conformité avec les autorisations budgétaires,
-4. désigner les membres de la Communauté de Communes ainsi que les personnes qualifiées ou agréées au sein d'organismes extérieurs, syndicats mixtes, commissions et comités divers. Adapter la représentation du Conseil Communautaire au sein de ces organismes ;

Pour le point 2 : Vu l'article 34 de la loi du 26/01/84 et la jurisprudence CAA de Versailles n°17VE00419 du 25/01/18,

Pour le point 4 : Vu les articles L 5711-1 et L 2121-33 du CGCT,

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide de supprimer ces deux points de ladite délégation.

Adopté à l'unanimité.

5-2-Remplacement de M. Hervé THUAUDET au sein des commissions thématiques de la communauté de communes et organismes extérieurs

- **5-2-1-Commission « Aménagement numérique et NTIC »**

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-22 alinéa 3,
Vu la démission d'Hervé Thuaudet du conseil municipal de Fatines,
Vu l'accord unanime de l'ensemble des membres présents, de procéder au vote à main levée, conformément à l'article L 2121-21 du CGCT,
Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection d'un nouveau membre de la commune de Fatines à la commission « Aménagement numérique et NTIC » de la communauté de communes,
PROCLAME Nicolas Augereau membre de la commission « Aménagement numérique et NTIC » de la communauté de communes.

Adopté à l'unanimité.

- **5-2-2-Syndicat Mixte Intercommunal de réalisation et de gestion pour l'élimination des ordures Ménagères du secteur Est de la Sarthe,**

Le Conseil communautaire,

Vu l'article L 5211-7 du code général des collectivités territoriales,
Vu la démission d'Hervé Thuaudet du conseil municipal de Fatines,
Vu les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal de Réalisation et de Gestion pour l'Elimination des Ordures Ménagères du Secteur Est de la Sarthe (SMIRGEOMES),

Monsieur le Président invite les délégués à élire, au scrutin uninominal, à la majorité absolue et à bulletin secret, un délégué titulaire pour remplacer Hervé Thuaudet, au SMIRGEOMES,

La candidature, en tant que délégué titulaire, de Monsieur ROGER Dominique est enregistrée.
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) 38
Nombre de suffrages déclarés blancs 0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
Nombre de suffrages exprimés..... 38
Majorité absolue..... 20
Monsieur ROGER Dominique a obtenu 38 voix (trente-huit) et a été proclamé élu délégué titulaire.

- **5-2-3-Syndicat Mixte du Perche Sarthois**

Le Conseil communautaire,

Vu l'article L 5211-7 du code général des collectivités territoriales,
Vu la démission d'Hervé Thuaudet du conseil municipal de Fatines,
Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois,

Monsieur le Président invite les délégués à élire, au scrutin uninominal, à la majorité absolue et à bulletin secret, un délégué suppléant pour remplacer Hervé Thuaudet, au Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois,

La candidature, en tant que délégué suppléant, de Monsieur ROGER Dominique est enregistrée.
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) 38

Nombre de suffrages déclarés blancs 0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
Nombre de suffrages exprimés..... 38
Majorité absolue..... 20
Monsieur ROGER Dominique a obtenu 38 voix (trente-huit) et a été proclamé élu délégué suppléant.

5-3-Syndicat Mixte des gens du Voyage : Délibération relative à l'adhésion de la Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe

Vu la délibération du Comité Syndical du SMGV validant l'intégration de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe au syndicat Mixte de la région Mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage à compter du 1er février 2019,
Vu l'obligation de consulter les communautés de Communes membres du SMGV sur cette adhésion et du délai de 3 mois qui nous est laissé pour statuer,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'émettre un avis favorable à cette demande d'adhésion.

Adopté à l'unanimité

5-4-Syndicat Mixte des gens du Voyage : Délibération relative à l'adhésion de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

Vu la délibération du Comité Syndical du SMGV validant l'intégration de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise au syndicat Mixte de la région Mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage à compter du 1er février 2019,

Vu l'obligation de consulter les communautés de Communes membres du SMGV sur cette adhésion et du délai de 3 mois qui nous est laissé pour statuer,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'émettre un avis favorable à cette demande d'adhésion.

Adopté à l'unanimité

5-5-Syndicat Mixte des gens du Voyage : Délibération relative à la modification de l'article 7 « Bureau »

Vu l'extension du territoire du SMGV, nécessitant la modification de la composition du bureau,
Vu la délibération du comité syndical du SMGV validant la modification du bureau comme suit :
« Le Comité Syndical élit, parmi ses membres, un bureau constitué du Président, d'un ou de plusieurs Vices(s)-Président(s) dont le nombre est déterminé par l'organe délibérant conformément à l'article L5211-10 du CGT et de 10 membres minimum.
En outre, chaque collectivité doit pouvoir obtenir autant de membres qu'elle compte d'aires d'accueil sur son territoire, membres si possible issus de la commune où est localisée l'aire d'accueil »

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de valider cette modification.

Adopté à l'unanimité

6-Demandes de dérogation à la règle du repos dominical de la société SAS Verron de Thorigné-sur-Dué :

Le Conseil communautaire,
Vu le code du travail qui pose le principe général du repos dominical des salariés,
Vu son article L 3132-20 qui permet au Préfet d'accorder à titre individuel et temporaire une dérogation aux établissements qui peuvent établir que le repos simultané de tout le personnel serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de l'établissement,

Vu la demande de dérogation au repos dominical de la société SAS VERRON de Thorigné sur Dué, pour la période du 1er octobre 2018 au 4 novembre 2018, pour le transport de bennes céréalières pendant la période du maïs,
Considérant que les salariés ont donné leur accord écrit,
Considérant que le Préfet sollicite l'avis du conseil communautaire,
Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE la demande de dérogation au repos dominical de la société SAS VERRON de Thorigné sur Dué, pour la période du 1er octobre 2018 au 4 novembre 2018, pour le transport de bennes céréalières pendant la période du maïs.

Adopté à l'unanimité,

7-RESSOURCES HUMAINES :

7-1-Transfert d'une activité privée vers le service public et création d'emplois

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,
Vu l'article L.1224-3 du code du travail fixant le régime applicable à l'ensemble des salariés d'une entité économique dont l'activité est transférée à une personne morale de droit public dans le cadre d'un service public administratif,
Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, relatif aux agents non titulaires de la Fonction publique territoriale,
Vu l'avis du comité technique réuni le 26 juin 2018,
Vu la proposition du conseil communautaire de procéder à la reprise d'activité du service RAM et COORDINATION de la Petite Enfance, assurée par le Centre social LARES de Montfort Le Gesnois,
Considérant que dans ce cadre il convient de reprendre les salariés de cette structure,
Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ET qu'il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.
Vu le Rapport de son Président,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **DE REPRENDRE en régie directe l'activité « RAM » et « COORDINATION » de la compétence Petite Enfance, de l'association du Centre social LARES de Montfort Le Gesnois, à compter du 1er janvier 2019,**
- **DE CREER à compter du 1er janvier 2019, les emplois suivants :**

    - **3 emplois à temps complet relevant du grade d'Agent social territorial,**

INDIQUE que le tableau des effectifs sera modifié en prenant en compte les emplois ci-dessus créés.
PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

7-2-Reprise du personnel dans le cadre du transfert de la compétence « Service Jeunesse » des communes de Lombron, Savigné L'Evêque, Saint Corneille, Fatines, Torcé En Vallée, Sillé-le Philippe et Saint Célerin

Vu la reprise en régie de l'exercice de la compétence enfance-jeunesse sur les communes de Lombron,

Savigné-L'Evêque, Saint-Corneille, Fatines, Torcé-en-Vallée, Sillé-le-Philippe et Saint-Célerin, à compter du 1er janvier 2019,
Vu la transmission pour avis auprès du Comité Technique du Centre de Gestion de la Sarthe en date du 26 octobre 2018,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de créer les postes suivants, à compter du 1er janvier 2019 :
Filière animation :
1 animateur principal de 2è classe à temps complet,
2 animateurs à temps complet,
1 adjoint d'animation principal de 2è classe à temps complet,
4 adjoints d'animation à temps complet,
Filière technique :
1 adjoint technique à temps complet
1 adjoint technique à temps non complet (18h30)
-S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget,
-HABLITE le Président à signer tout document relatif à cette décision.
Adopté à l'unanimité

7-3-Délégation de signature au Président pour les conventions de mise à disposition du personnel
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative au statut de la fonction publique territoriale, articles 61 et suivants,
VU le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à signer les conventions de mise à disposition du personnel de la collectivité auprès des communes du territoire, ainsi que tous documents s'y rapportant.
Adopté à l'unanimité.

8-Décisions prises par le Bureau du 12 novembre 2018, selon délibération en date du 19/01/2017
Le Bureau,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le 3ème Contrat Régional de Bassin Versant Huisne 2019-2021 porté par le Syndicat du Bassin de la Sarthe,
Vu le rapport d'André Pigné, vice-président, en charge de la valorisation de la ZNIEFF,

Après en avoir délibéré,
AUTORISE le Président à solliciter une aide financière de 40% d'une dépense de 23 000 €, auprès du Syndicat du Bassin de la Sarthe, dans le cadre du 3ème Contrat Régional de Bassin Versant, pour la restauration et la valorisation de l'espace naturel sensible de la Belle Inutile (réactualisation de l'inventaire faune/flore, opérations de gestion du site, conception et pose de panneaux pédagogiques).
Adopté à l'unanimité,

Le Président,
Christophe CHAUDUN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces délibérations, informe que ces délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

72241	LE GESNOIS BILURIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES	DM n°1 2018
Code INSEE	BUDGET GENERAL	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611-830 : Contrats de prestations de services	0.00 €	4 480.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**4 480.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6218-311 : Autre personnel extérieur	0.00 €	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111-020 : Rémunération principale	0.00 €	50 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	**0.00 €**	**51 800.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-739211-020 : Attributions de compensation	0.00 €	117 447.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	**0.00 €**	**117 447.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-022-020 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00 €	5 090.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	**0.00 €**	**5 090.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	799.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**799.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6574-413 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0.00 €	52 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0.00 €**	**52 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-67441-421 : aux budgets annexes	137 484.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	**137 484.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R-70323-413 : Redevance d'occupation du domaine public communal	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
R-70841-421 : aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 200.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**60 200.00 €**
R-73223-020 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 861.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**13 861.00 €**
R-7472-90 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 427.00 €
R-7473-833 : Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
R-74832-020 : Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 046.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**18 473.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**138 283.00 €**	**230 817.00 €**	**0.00 €**	**92 534.00 €**
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	799.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**799.00 €**	**0.00 €**
D-1384-43-520 : BATIMENT SERVICE SOCIAL	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1328-43-520 : BATIMENT SERVICE SOCIAL	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 599.00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	**5 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**3 599.00 €**
D-2031-47-311 : ECOLE DE MUSIQUE	0.00 €	2 550.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**2 550.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2313-43-520 : BATIMENT SERVICE SOCIAL	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

72241	LE GESNOIS BILURIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES	DM n°1 2018
Code INSEE	BUDGET GENERAL	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**0.00 €**	**5 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-261-020 : Titres de participation	0.00 €	250.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	**0.00 €**	**250.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	**5 000.00 €**	**7 800.00 €**	**799.00 €**	**3 599.00 €**
Total Général		**95 334.00 €**		**95 334.00 €**

(1) y compris les restes à réaliser

72241	LE GESNOIS BILURIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES	DM n°1 2018
Code INSEE	ENFANCE-JEUNESSE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60622-422 : Carburants	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60623-421 : Alimentation	0.00 €	282.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60623-422 : Alimentation	0.00 €	1 008.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6064-421 : Fournitures administratives	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6231-64 : Annonces et insertions	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6251-421 : Voyages et déplacements	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**5 390.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6215-422 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0.00 €	40 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6218-421 : Autre personnel extérieur	0.00 €	3 317.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	**0.00 €**	**43 517.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	2 390.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**2 390.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6811-01 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	494.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**494.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6542-421 : Créances éteintes	0.00 €	350.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657341-421 : Communes membres du GFP	161 777.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**161 777.00 €**	**350.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R-7067-421 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 930.00 €
R-7067-422 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 218.00 €
R-70688-421 : Autres prestations de services	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 700.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**27 848.00 €**
R-774-421 : Subventions exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	137 484.00 €	0.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	**0.00 €**	**0.00 €**	**137 484.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**161 777.00 €**	**52 141.00 €**	**137 484.00 €**	**27 848.00 €**
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 390.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**2 390.00 €**
R-28183-01 : Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	494.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**494.00 €**
D-2158-11-421 : SERVICE JEUNESSE	0.00 €	2 246.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-11-421 : SERVICE JEUNESSE	0.00 €	638.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**2 884.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	**0.00 €**	**2 884.00 €**	**0.00 €**	**2 884.00 €**

(1) y compris les restes à réaliser

72241	LE GESNOIS BILURIEN COMMUNAUTE DE COMMUNES	DM n°1 2018
Code INSEE	ENFANCE-JEUNESSE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM1

Total Général	**-106 752.00 €**	**-106 752.00 €**

(1) y compris les restes à réaliser

JAMAIS 2 sans 3 Compagnie Théâtre & Cinéma

THÉÂTRE ÉPIDAURE BOULOIRE

SAISON CULTURELLE DU GESNOIS BILURIEN

PROJET 2018-2019

Une mission menée conjointement par
L'ASSOCIATION THÉÂTRE EPIDAURE et LA COMPAGNIE JAMAIS 2 SANS 3

administration@theatre-epidaure.com / 02 43 35 56 04
www.theatre-epidaure.com

Gesnois Bilurien Communauté de communes · Sarthe Le Département · Région Pays de la Loire · Culture · Bouloire

LA COMPAGNIE JAMAIS 203 ET SES MISSIONS

La Compagnie Jamais 203 est née en 1997. Son travail privilégie la proximité, la convivialité et l'échange avec les publics. L'image, les objets et la musique sont au cœur de ses créations tout public et jeune public. Elle est aussi souvent sollicitée pour la mise en place de projets participatifs avec différents publics (jeunes, porteurs de handicap, publics croisés).

Elle mène plusieurs missions soutenues par la DRAC des Pays de la Loire, La Région des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de la Sarthe et la Communauté de communes du Gesnois Bilurien :

- La gestion de la saison culturelle au Théâtre Épidaure de Bouloire depuis 2009 ;

- La coordination du Centre de Ressources Jeune Public de la Sarthe / Réseau Jeune Public depuis 2004 ;

- La coordination du projet d'éducation artistique et culturelle PECANS sur le Nord Sarthe depuis 2012 ;

- Elle accompagne et coordonne également le projet ACTES (Culture et Handicap) avec l'association du même nom depuis 2015.

Plus d'informations sur www.ciejamais203.com

SOMMAIRE

I. PROGRAMMATION FAMILIALE ET TOUT PUBLIC

Agenda 12 spectacles, 2 temps forts, 14 rendez-vous ..... page 4
Ouverture de saison ..... page 5
ON JOUE LES MÉFAITS DU TABAC, Cie Jamais 203 ..... page 6
DU COQ À L'ÂME, Jean-Yves Lacombe ..... page 7
CRÈVE-SILENCE, Nicolas Jules Trio ..... page 8
LES P'TITES OREILLES, temps fort petite enfance page 9
PETITES TRACES, Cie Nomorpa page 10
TERRE DE COLÈRE, Cie Et Alors ..... page 11
LE CINÉMASCOPE MUSICAL, Les Barons Freaks ..... page 12
DANSE AVEC LES POULES, Cie au fil du vent ..... page 13
DANSE EN CORPS, temps fort jeunes page 14
LINGUA et MAN REC, Cie Amala Dianor page 15
RUINES, Cie Lamento page 16
Création participative amateure page 17
Agenda Danse en corps page 18
L'ÉCRAN SAUVAGE, Cie le Stupéfiant Image / Tohu Bohu ..... page 19
MÉGAYOUNNA, Cie Tiksi ..... page 20
Le 1er juin des écritures théâtrales jeunesse ..... page 21
L'AGENT 00203 CONTRE MR K, Cie Jamais 203 ..... page 22

II. PROGRAMMATION SCOLAIRE

Agenda 11 spectacles, 2 temps forts, 1 projection, 28 séances ..... page 23
Spectacles programmés uniquement en séances scolaires :
MIEUX CE SERAIT PIRE, Bouskidou ..... page 24
SOIGNE TON GAUCHE, association Dulciné ..... page 24
L'ENVOL DE LA FOURMI, Cie au fil du vent ..... page 25
Les Rêves dansants, projection cinéma ..... page 25

III. LES RÉSIDENCES D'ARTISTES ..... page 26

IV. ARTISTES EN TERRITOIRE 2018-2020 AVEC PLATEAU K ..... page 27

V. BUDGET PRÉVISIONNEL ..... page 28

I. PROGRAMMATION FAMILIALE ET TOUT PUBLIC

AGENDA

Dimanche 07 octobre	LA GRANDE TRAVERSÉE : *Présentation de saison* *Calixte de Nigremont* *Ateliers théâtre, radio et cinéma*	Ouverture de saison
Samedi 20 octobre	ON JOUE LES MÉFAITS DU TABAC	Théâtre
Dimanche 25 novembre	JEAN-YVES LACOMBE	Cabaret-chanson
Samedi 15 décembre	NICOLAS JULES TRIO	Chanson
Mar. 18 au ven. 21 déc	**LES P'TITES OREILLES**	**Temps Fort Petite Enfance**
Jeudi 20 décembre Vendredi 21 décembre	PETITES TRACES	Petite enfance Arts plastiques
Samedi 26 janvier	TERRE DE COLÈRE	Théâtre
Samedi 09 février	LA CINÉMASCOPE MUSICAL	Ciné-concert
Vendredi 1er mars	DANSE AVEC LES POULES	Clown
Sam. 02 au dim. 31 mars	**DANSE EN CORPS**	**Temps Fort jeunes**
Samedi 16 mars	SOIRÉE AMALA DIANOR	Danse
Vendredi 29 mars	RUINES	Danse
Samedi 27 avril	L'ÉCRAN SAUVAGE	Cabaret décentralisé
Dimanche 12 mai	[MÉGA]YOUNNA	Radio-théâtre
Samedi 1er juin	LE 1ER JUIN DES ÉCRITURES THÉÂTRALES JEUNESSE	
Samedi 15 juin	L'AGENT 00203 CONTRE MR K	Ciné-spectacle

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

LA GRANDE TRAVERSÉE

DIMANCHE 07 OCTOBRE

Calixte de Nigremont
Ateliers en famille
Gratuit

Pour l'ouverture de sa 10ème saison au Théâtre Epidaure de Bouloire, la compagnie Jamais 203 a souhaité être à la hauteur de l'événement. C'est donc à CALIXTE DE NIGREMONT, homme du monde, d'être « Le » maître de cérémonie. Qui de mieux que cet ultime rejeton d'une célèbre famille d'aristocrates d'Anjou, improbable hybride de Talleyrand pour les traits d'esprit, de Léon Zitrone pour le bagou et Karl Lagerfeld pour le goût, pour nous accompagner dans la présentation et le lancement de cette nouvelle saison. Aussi à l'aise à la Cour de Belgique que dans une rave party ou un comice agricole, Monseigneur manie l'éloquence, la flagornerie et l'humour avec la fameuse et inimitable « Nigremont Touch ». Un show snob où n'importe quel quidam se trouve paré des titres les plus flatteurs. Érudit, discoureur, biographe et beau parleur, il sait recréer un univers désuet, anachronique et inégalable et improvise avec aisance sur n'importe quel sujet...

Une décennie, c'est aussi le temps de voyage qu'Ulysse met pour entrer à Ithaque :
« *Quand tu prendras le chemin d'Ithaque, souhaite que la route soit longue, pleine d'aventures, pleine d'enseignements. Que nombreux soient les matins d'été où, avec quel plaisir et quelle joie tu découvriras des ports que tu n'as jamais vus...* » Extrait du poème *Ithaque* de Constantin Cavafis
Pour traverser les univers artistiques de cette programmation, se laisser aller à une émotion, lever le voile sur une création, nous vous offrons également l'opportunité d'une rencontre lors de l'un des ateliers menés par des artistes de la programmation.

LE PROGRAMME

DE 14 H À 16 H
ATELIERS RADIO, THÉÂTRE ET CINÉMA AVEC DES COMPAGNIES INVITÉES EN 2018 - 2019
3 ATELIERS AU CHOIX, DE PRATIQUE EN SOLO, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS
(gratuit – inscription obligatoire – nombre de places limité)
• Atelier théâtre avec les artistes de *Terre de Colère*, Et Alors Cie à partir de 16 ans
• Atelier cinéma muet avec les artistes du *Cinémascope musical*, Les Barons Freaks à partir de 5 ans
• Atelier radio cousu main spéciale 10 ans avec les artistes de *[Méga]Younna*, Cie Tiksi à partir de 6 ans

16H30 PRÉSENTATION AVEC CALIXTE DE NIGREMONT ET D'AUTRES ARTISTES DE LA SAISON

ON JOUE LES MÉFAITS DU TABAC

SAMEDI 20 OCTOBRE / 20h30

Théâtre à partir de 12 ans
Cie Jamais 203
12€ / 8€ / 5€

Ivan Ivanovitch Nioukhine, homme d'une cinquantaine d'années, doit donner une conférence sur les méfaits du tabac. Pourquoi est-il là ? Parce que sa femme l'y a obligé. Il profite de ces quelques minutes de liberté, non pour évoquer les méfaits du tabac, mais pour se lamenter sur son sort et mettre en évidence les rapports de pouvoir au sein d'un couple. Nioukhine est un homme bon mais un peu faible qui a abandonné depuis longtemps les espoirs d'une autre vie... Il se livre, se délivre. Sur scène, le comédien fait des allers-retours entre la pièce qu'il va interpréter et sa misérable vie. Il nous parle de son métier d'acteur et de sa vie d'homme. On rit, on s'amuse. On est ému.

« *Tout ça n'a aucun rapport avec la stupidité de me trouver là devant vous avec un costume qui n'est pas le bon et un musicien qui est très loin d'avoir le talent de ma femme pour choisir les habits*.»
« *Aujourd'hui le sujet de ma conférence sera le danger que représente pour l'humanité l'usage du tabac. En ce qui me concerne, je fume...* »
Extrait de *On joue les méfaits du tabac*

Texte d'Anton Tchekhov
Jeu, écriture et mise en scène : Denis Milon
Musique : Paul Peterson
Costumes : Pierre Guittet
Création 2018 - Coproduction Théâtre Epidaure

JEAN-YVES LACOMBE

DU COQ À L'ÂME

DIMANCHE 25 NOVEMBRE / 17H

Cabaret chanson en famille

12€ / 8€ / 5€

Auteur-compositeur, musicien multi-instrumentiste, chanteur, clown et fantaisiste... Jean-Yves Lacombe fût le « Lacombe » du mythique duo Lacombe et Asselin, un membre fondateur du groupe vocal drôle et élégant TSF et le violoncelliste tout-terrain du célèbre QUATUOR (Molière 2003 du meilleur spectacle musical pour le spectacle *Corps à cordes*). Auteur de l'album *Les Chansons Animalières,* celui-ci sert de fil rouge pour cette nouvelle création *Du Coq à l'âme*. Un tour de chant anima-animalier (mais pas que !) aux titres évocateurs, truffées de jeux de mots au second degré épatant.

10 chansons animalières
10 chansons autres
3 instruments de musique
1 jeu de cartes invisible
1 air d'opéra
1 tabouret tournant
2 œufs et 1 nez rouge volant
Du jazz et encore du jazz
1 artiste
3 fou-rires et 2 larmes

Paroles et musiques : Jean-Yves Lacombe
Mise en scène : François Lemonnier
Coproduction : Musique Expérience / Relais culturel du Pays de la Baie

NICOLAS JULES TRIO

CRÈVE-SILENCE

SAMEDI 15 DÉCEMBRE / 20H30

Chanson

12€ / 8€ / 5€

À l'occasion de la sortie de son nouvel album Crève-silence, Nicolas Jules arrive 20h30 au Théâtre Epidaure avec des textes fins et ciselés, des chansons d'amour sans Chanson fard et des musiques lorgnant davantage sur le blues crasseux que sur la joliesse polie d'une chanson française aseptisée. Accompagné d'un batteur et d'un violoncelliste, cet auteur-compositeur-interprète n'a que faire des conventions et s'affranchit de toutes notions de styles et de modes. Aucun mot ne lui appartient, que le public les prenne, les réinvente, se les approprie, qu'il y reconnaisse un ami et ce sera une réussite.

« *Le refus d'inventer des monstres, le blues des rues, la réalité du Heartbreak Hotel, le dos tourné à la résignation, aux dieux et à la psychanalyse, le corps en compote, l'instinct, le doute, la force de ne pas baisser les bras et celle de les garder ouverts, toujours, voilà la teneur de ce cinquième album studio.* » Nicolas Jules

L'album *Crève-silence* a reçu le Grand Prix de l'académie Charles Cros

Paroles et musiques : Nicolas Jules
Violoncelle, claviers et chœurs : Clément Petit
Batterie et percussions : Roland Bourbon

LES P'TITES OREILLES

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS

Du mardi 18 au vendredi 21 décembre 2018

Une semaine pour rendre sensible l'insaisissable.
Une semaine pour éveiller ses sens et ses émotions.
Une semaine pour continuer à s'épanouir et grandir avec l'autre.

MARDI 18 / MATIN
Ateliers autour du spectacle *Petites Traces* par la Cie Nomorpa
À destination des assistantes maternelles au RAM du Gesnois Bilurien

MERCREDI 19 / 15H30
Goûter-conté de la médiathèque
Il était une fois Noël... par Rozenn Bodin
Des récits de Noël traversant les frontières et les époques à découvrir en famille. Un spectacle qui s'inspire des contes plus ou moins connus d'autres cultures pour retrouver dans leur authenticité la variété des imaginaires.
Au Théâtre Epidaure

JEUDI 20 / 10H30 / 14H
VENDREDI 21 / 9H30 / 11H
Spectacle *Petites Traces* (cf. page suivante)
Au Théâtre Epidaure

VENDREDI 21 / 10H
Les bébés-lecteurs par Rozenn Bodin
Á la médiathèque

DE DÉCEMBRE À MI-FÉVRIER
La sélection du *Petit Dévoreur 2018* (un choix d'albums jeunesse sélectionnés par des professionnels du livre et de la petite enfance de la Sarthe) est en libre accès à Bouloire à la Circonscription Solidarité Départementale (PMI) et la Médiathèque (selon les jours et horaires d'ouverture)

Co-organisateurs :
Théâtre Epidaure : 02 43 35 56 04
Médiathèque de Bouloire : 02 43 29 22 02
RAM Gesnois Billurien : 07 76 38 60 86

PETITES TRACES

JEUDI 20 DÉCEMBRE / 10H & 14H
VENDREDI 21 DÉCEMBRE / 9H30 & 11H

Spectacle petite enfance à partir de 6 mois
Cie Nomorpa
Tarif unique : 5€

Une immense page blanche disposée au sol, comme une métaphore de notre rapport au monde, comme une question posée aux spectateurs à l'aube de leurs existences. Une comédienne interagit avec les images et les sons dans un univers où les sensations servent de base à une relation intime avec le spectateur. L'écriture naît au plateau, se déployant grâce à la correspondance des matières, des traces et des sons, réalisés en direct au cours de la représentation.

Attention, nombre de places limité à 40 spectateurs par séance. Réservation obligatoire.
Séances ouvertes aux familles, aux structures petite enfance et aux écoles.

Durée : 25 min

Mise en scène : Sidonie Brunellière
Jeu : en cours de distribution
Dispositif technique : Matthieu Dehoux
Musique : Elisabeth Hérault
Coproductions : La Minoterie (Dijon), Le Dôme (56), Le Carroi, La Flèche (72),
la Ville de Chemillé-en-Anjou (49), Pays Vallée du Loir (72), Pôle Petite enfance de La Flèche (72),
Théâtre Quartier Libre (Ancenis), La Compa (44), Les Subsistances (72)
Création 2018

TERRE DE COLÈRE

SAMEDI 26 JANVIER / 20H30

Théâtre à partir de 12 ans
Et Alors Cie
12€ / 8€ / 5€

Sur le plateau quatre acteurs évoluent dans un environnement urbain polymorphe. Un subtil jeu de dialogues émerge et rend compte des difficultés de communication entre ceux qui possèdent la parole et ceux qui ne l'ont pas. Que faire de notre colère, où va-t-elle et à quoi sert-elle ? Une invitation à explorer la complexité de cette émotion qui peut à la fois ternir les plus justes rébellions comme faire éclore les plus beaux idéaux.

« *Au fur et à mesure que passent les années, la colère grandit. Elle se transmet, tel un héritage sacré, des parents aux enfants, et elle s'accroît d'une génération à l'autre. Un vœu, un seul, amer comme un remords : mets-toi en colère ! Garde ta colère tout près de toi. Ne l'oublie pas. Elle, au moins, elle est un bien inaliénable*. »
Extrait de Terre de colère de Christos Chryssopoulos

Christos Chryssopoulos est en Grèce l'un des écrivains les plus prolifiques et les plus originaux de sa génération, dont les livres traduits en cinq langues ont été distingués par des prix en Europe et aux États-Unis. Dans son dernier ouvrage *Terre de colère*, l'auteur évoque une Europe qui s'étiole, qui individualise les humains et les divise par la mise en compétition de leur vie. Nous sommes tour à tour confrontés aux idéologies racistes, à la violence au travail, aux relations entre hommes et femmes, à la cellule familiale, au milieu scolaire... L'incommunicabilité grandit au point que la colère s'impose alors comme ultime possibilité de sortir de soi, faisant de nous sa première victime.

Un texte de Christos Chryssopoulos
Traduit par Anne-Laure Brisac
Mise en scène : Bertrand Cauchois
Jeu : Marie Dissais, Florian Guillot, Louise Kervella, Maxime Lévêque
Création lumière : Stéphane Hulot
Création musicale : Arnaud Edel
Scénographie : Hannah Daugreilh
Collaboration artistique : Arnaud Churin
Régie tournée : Florian Laze
Editions La Contre Allée
Création 2018 - Corpoduction Théâtre Epidaure
Autres coproductions: Théâtre de Chaoué Port-Belle-Eau - Allonnes (72) , le Théâtre du Champ de Bataille - Angers (49)

LE CINÉMASCOPE MUSICAL

SAMEDI 09 FÉVRIER / 18H

Ciné-concert à partir de 7 ans
Les Barons Freaks
12€ / 8€ / 5€

Trois silhouettes arpentent le chemin, leurs habits poussiéreux marqués par un long voyage. Les Barons Freaks, venus des confins du monde, pénètrent pour la première fois dans la ville moderne. Au travers d'une série de courts métrages burlesques tournés dans le respect des codes du cinéma muet, les trois personnages multiplient les déboires en cherchant à s'adapter à la vie moderne. Hélas, les choses ne se passeront pas comme prévu. Leurs aventures désopilantes sont tantôt illustrées en musique (violon, clarinette, cymbalum, saxophone basse...), tantôt vécues en direct face au public. Le ciné-concert déborde de l'écran et transporte le spectateur au milieu du salon des Barons. Merci d'essuyer vos pieds !

Violon, clarinette : Nicolas Fournier alias Baron Saladin Bhôpal Gurke
Saxophone basse : Jérémy Sassier alias Baron Raspoutine et Turbine
Cymbalum, banjo : Aurélien Roux alias Baron Doah Llah Turk
Regard extérieur et voix : Didier Grignon

Ce spectacle est proposé par l'AMMD - Freak & Free Art Coo(r)p. Copyleft : l'intégralité de ce spectacle est distribué sous Licence Art Libre 1.3 .

Autour du spectacle

16H : JEU GRAND PUBLIC ET COOPÉRATIF POUR AMATEURS D'ESCAPE GAME ET DE CLUEDO GRANDEUR NATURE,PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION GNIARC* (GRATUIT)

Les Barons ne sont pas venus seuls malheureusement... Un phénomène étrange s'est produit et plusieurs choses et personnages insolites ont voyagé dans le temps et se sont perdus à notre époque. Aidez les à retrouver le chemin du retour avant qu'ils ne viennent perturber le spectacle !

** GNiarc est une association qui organise des jeux de rôle grandeur nature écrits par ses membres, pour faire vivre des histoires et des univers très variés.*

DANSE AVEC LES POULES

VENDREDI 1ER MARS / 20H30

Clown en famille à partir de 7 ans
Cie Au fil du vent
12€ / 8€ / 5€

Dans ce spectacle, il y a huit poules, une véritable petite troupe. Elles font entre 900 grammes pour les plus petites et 2 kg pour la plus... pour la cheffe. Elles sortent de leur terrier et se retrouvent dans un monde étrange où tout est fascinant et instable. Guidées par Fourmi, clown déterminée et captivante, elles dévalent la pente avec maladresse, puis dans des élans de courage, se laissent joyeusement glisser sur des airs de violon. Chaque poule a sa propre personnalité, des aptitudes physiques et des réactions émotionnelles différentes. Vite adoptée par la famille des gallinacés, Fourmi met toute son énergie à familiariser ses sœurs de plumes à son quotidien. Poules ou pas, tout le monde doit se brosser les dents, jouer des clochettes, se doucher aux confettis et devenir une équilibriste hors pair ! Ces descendantes des dinosaures sont bien plus philosophes qu'elles n'en ont l'air et portent en elles une forme d'étrangeté qui nous permet de redécouvrir la nôtre. Elles nous invitent à lâcher nos à priori et à s'ouvrir à notre propre ressenti, dans l'instant. Laisser la place à l'indicible, à la délicatesse, sentir cette infinie tendresse qui unit Fourmi à ses poules.

«*Danse avec les poules est une déclaration d'amour aux volatiles, à tout ce qui, en nous, est volatil, et s'élève dans le ciel avec légèreté, peut-être même une déclaration d'amour à ce qui nous échappe.*»
Adell Nodé-Langlois

Conception, écriture et jeu : Johanna Gallard / Fourmi
Mise en scène, co-écriture et direction clownesque : Adèll Nodé Langlois
Inspiratrices et partenaires de jeu gallinacé : Ariane, Saqui, Malaga, Janis et Ginger, Saphira, Falkora et Clémentine (sous réserve d'un oeuf en cours ou d'un besoin soudain de sieste)
Musicien : Mayeul Loisel
Genèse de l'idée de travailler avec des poules : Michel Gibé
Construction et régie : Laurent Morel
Coproductions : Odyssée - Périgueux, Pôle National des Arts du Mime et du Geste, Agora - Boulazac, Le Prato – Lille.

TEMPS FORT JEUNES #2

SAM 02 AU DIM 31 MARS 2019

Danse en Corps

La saison passée, la première édition du Temps Fort Jeunes a pris une place singulière au cœur du Théâtre Epidaure. On y a vu de joyeux entrecroisements des publics et des acteurs du territoire. On y a puisé du sens, de la vitalité, de l'envie. Ce temps dédié aux jeunes a été rafraîchissant et nous amène à nous réinventer en axant la seconde édition autour de la danse contemporaine, du mouvement et de l'expression par le corps.

RENCONTRER DES ŒUVRES

Ruines
Cie Lamento
VENDREDI 29 MARS / 20H30

Man Rec ET Lingua
Cie Amala Dianor
SAMEDI 16 MARS / 20H30

PRATIQUER / ÉCHANGER

CRÉATION PARTICIPATIVE amateure
AVEC LA CIE ZUTANO BAZAR

Boom improbable

ATELIERS DANSE
à la découverte des univers des compagnies invitées

BODYMUSIC, installation interactive sonore

SE FORMER / SE QUESTIONNER

AUTOUR DE LA DANSE

Formation numeridanse.tv et data-danse

AUTOUR DE LA QUESTION DU RAPPORT AU CORPS PAR LE PRISME DE LA DANSE

Une soirée à destination des **parents** sur la question du corps chez l'adolescent

Des temps spécifiques à destination des **ados** sur cette même thématique

Soutenu par la DRAC Pays de la Loire et la Région Pays de la Loire

SOIRÉE AMALA DIANOR (2 SPECTACLES)

SAMEDI 16 MARS / 20H30

Danse à partir de 10 ans

12€ / 8€ / 5€

Amala Dianor est un chorégraphe rompu à toutes les techniques, danse urbaine, contemporaine, africaine qui a su relier dans son écriture toutes ces influences. Seul street dancer de sa promotion, il intègre le Centre National de danse contemporaine d'Angers en 2000. À l'issue de sa formation, il commence une carrière d'interprète puis travaille au sein de sa propre compagnie un style hybride, fusion de la technique hip-hop et contemporaine.

LINGUA

La langue de chaque individu se construit dans son histoire, en se nourrissant de tout ce qui se présente. Les mots et les gestes, les sons et les couleurs, les odeurs, les matières, les symboles, les émotions, les joies et les souffrances... De leur rencontre, Amala Dianor et Denis Lachaud décide de créer ensemble une langue commune.

Commande de Concordan(s)e, festival provoquant la rencontre entre un auteur et un chorégraphe. Denis Lachaud, romancier, homme de théâtre, auteur, metteur en scène et comédien. Il poursuit son chemin, d'observation, d'écoute et d'écriture, de la prison à l'hôpital, de l'université à l'entreprise, du lycée à l'école et au sein du collectif La Forge qui travaille actuellement dans les camps de réfugiés palestiniens.

MAN REC

Man Rec signifie "seulement moi" en wolof, langue la plus parlée au Sénégal dont est originaire Amala Dianor. Cette création est un dialogue entre ses origines multiples, des danses urbaines à la danse contemporaine en passant par les danses africaines. Le point de départ de Man Rec est la nature complexe de l'individu : son identité, le rapport à l'autre et à la société.

« *Du hip-hop planant, doux, à peine audible tant il surfe léger au-dessus du sol, pèse poids plume sans pour autant manquer de chair. Du hip-hop ample qui ne se contente pas de torpiller sur place, mais voyage dans l'espace. Une combinatoire chorégraphique magique qui fait respirer la scène et irradie de sérénité* »
Rosita Boisseau, le Monde du 22 mars 2018

Chorégraphie et interprétation : Amala Dianor
Assistante à la chorégraphie : Rindra Rasoaveloson
Lumière : Samson Milcent
Musique : Awir Léon
Coproduction : Centre National de Danse Contemporaine d'Angers

RUINES

VENDREDI 29 MARS / 20H30

Danse à partir de 12 ans
Cie Lamento
12€ / 8€ / 5€

C'est l'idée d'un conflit entre la beauté et la violence qui est la genèse de Ruines. Il y est question de la fascination et de l'émerveillement de l'Homme pour ce qui lui fait violence. Des iconographies de déploration dans la religion chrétienne aux techniques de luttes modernes, la douleur est d'ailleurs une émotion que les plus grands artistes ont cherché à exprimer et qui traverse toute l'histoire de l'art.

Regardant et regardé, portant et porté, puisant dans les techniques de luttes modernes, le duo formé par Jérémy Kouyoumdjian et Sylvère Lamotte est aussi directement inspiré des arts martiaux mixtes et du free fight, des techniques de combat complet qui oscillent entre pugilat et lutte au corps à corps mêlant coups de pied, coup de genou, techniques de projections et de percussion au sol. Entre violence et fascination, il s'agit, dans ces extrêmes confrontations, de révéler la beauté qui se loge jusque dans ces endroits là. Chercher la beauté dans la violence, le sacré dans le profane mais aussi le trajet inverse. La musique, au même titre que la danse, est au cœur de ce projet où se mêlent brutalité du genre concitato (style baroque développé par Claudio Monteverdi) à la douceur des inspirations orientales de Stracho Temelkovski présent sur scène

Conception et chorégraphie : Sylvère Lamotte
Interprétation : Jérémy Kouyoumdjian et Sylvère Lamotte
Composition et interprétation musicale : Stracho Temelkovski
Création lumières : Arnaud Cabias
Coproduction : Le Point Éphémère

Spectacle programmé dans le cadre du dispositif Voisinages de la Région Pays de la Loire

CRÉATION PARTICIPATIVE AMATEURE

La danse traverse les générations, les traditions, les cultures. On a tous remué la tête, tortillé son corps sur des musiques à la mode ou dépassées, sur des références qui ont marqué et qui marquent encore nos soirées, nos journées. Le souvenir d'un morceau précis, d'une ambiance, d'une émotion déclenchée et le corps qui se met en action comme ça et encore comme ça.
La musique, donc, sera le point de départ de cette création dont le défi sera de rassembler jeunes et moins jeunes pour danser ensemble dans la cadre de ce temps Danse en corps.
3 groupes se constitueront en 3 points de la communauté de communes du Gesnois Bilurien (Bouloire, Connerré et St Mars la Brière), ils seront accompagnés par Florence Loison, chorégraphe de la Compagnie Zutano Bazar. Chaque groupe répétera séparément mais tous se retrouveront le samedi 30 mars pour une boom improbable.
Gratuit sur inscription

APPEL À PARTICIPANTS MARS 2019

VOUS DANSEZ UN PEU, BEAUCOUP, PAS DU TOUT ?

CE PROJET EST FAIT POUR VOUS !

Nul besoin d'être Michael Jackson, Beyoncé ou Fred Astaire, vous avez juste envie de partager et de faire quelques pas... de côté.

3 groupes

accompagnés par la chorégraphe Florence Loison (Zutano Bazar)

3 villes

Bouloire, St Mars la Brière, Connerré

3 rendez-vous

DÉPART

la musique

ARRIVÉE

Rassembler jeunes et moins jeunes pour danser ensemble

AGENDA

SAM 2 MARS
Théâtre Epidaure - Bouloire
1ère rencontre – Création participative amateure avec Florence Loison (Zutano Bazar)

SAM 9 ET DIM 10 MARS
La Passerelle - Connerré
Week-end danse du groupe de Connerré
dans le cadre de la création participative amateure avec Florence Loison (Zutano Bazar)

DIM 10 MARS / 17H
La Passerelle - Connerré
Projection cinéambul spéciale danse (entrée 4,50€ / 3,50€)

JEU 14 MARS / 14H
Théâtre Épidaure / Bouloire
Film Les Rêves dansants (gratuit)
Réal. Anne Linsel et Roiner Hoffman - 2010

SAM 16 MARS / 20H30
Théâtre Epidaure - Bouloire
Spectacles Man Rec et Lingua (5€ / 8€ / 12€)

VEN 15 MARS / 20H30
Théâtre Épidaure / Bouloire
Film La Danseuse (entrée 4,50€ / 3,50€)
Réal. Stéphanie Di Giusto - 2016
Projection Cinéambul spéciale danse

SAM 16 ET DIM 17 MARS
Théâtre Épidaure - Bouloire
Week-end danse du groupe de Bouloire
dans le cadre de la création participative amateure avec Florence Loison (Zutano Bazar)

JEU 21 MARS
Théâtre Épidaure - Bouloire
Soirée parents / le corps adolescent, un corps sensible en mutations (gratuit – réservation conseillée)

SAM 23 ET DIM 24 MARS
Espace du Narais – St Mars la Brière
Week-end danse du groupe de St Mars la Brière
dans le cadre de la création participative amateure avec Florence Loison (Zutano Bazar)

JEU 28 MARS / VEN 29 MARS
Théâtre Épidaure / Collège de Bouloire
Formation Numeridanse / datadanse avec Olivier Chervin (Maison de la danse de Lyon) à destination des professionnels - partenariat PREAC

VEN 29 MARS / 20H30
Théâtre Épidaure / Bouloire
Spectacle Ruines (5€ / 8€ / 12€)

SAMEDI 30 MARS
La Passerelle - Connerré
Présentation création participative amateure
Boom intergénérationnelle

Le programme évolue et se construit, n'hésitez pas à consulter notre site internet !
Partenaires : le local jeunes / service jeunesse du Gesnois Bilurien, MJC, la médiathèque, le collège Guillaume Apollinaire de Bouloire, Cinéambul, DRAC Pays de la Loire, Région Pays de la Loire...

L'ÉCRAN SAUVAGE

SAMEDI 27 AVRIL / 18H

Cabaret-cinéma à partir de 12 ans
Cie Le Stupéfiant Image
12€ / 8€ / 5€

Le bonimenteur Nicolas mOuvement et le musicien bidouilleur Erwan Cortazar proposent aux spectateurs une autre manière de vivre le cinéma. Dans l'atmosphère d'un cabaret avec tables et bar, le duo nous convie à une expérience conviviale et festive, foutraque et documentaire, où Boney M répond à Godard... L'Écran sauvage est un spectacle hybride et pluridisciplinaire qui s'appuie sur un long métrage hollywoodien primitif intitulé The Spoilers. Au son du projecteur Super 8, les deux compères nous entraînent sur les traces des pionniers du cinéma, à grand renfort de commentaires avisés, de doublages et bruitages percutants et musiques échevelées. Ils nous dévoilent comment Hollywood, qui était autrefois un genre « Foire aux puces de l'image, pleine d'imprévu, de ridicule et de charme » est devenu pareil à un grand magasin bien ciré. Comment les pionniers bottés ont fait place aux financiers à lunettes.

The Spoilers a été réalisé en 1914 dans la banlieue désertique et caillouteuse de Los Angeles, adapté d'un roman à succès de Rex Beach par le consciencieux Collin Cambell. C'est l'une des toutes premières superproductions américaines qui pose alors les jalons d'un genre en devenir, le Western et marque le passage du « cinéma-attraction » à un art à part entière.

Tohu-Bohu / Le Stupéfiant Image
Conception et interprétation : Nicolas mOuvement , Erwan Cortazar
Mise en scène : Olivier Prou
Création 2019 - Coproduction Théâtre Epidaure

SPECTACLE DÉCENTRALISÉ
SALLE POLYVALENTE - LE BREIL S/MERIZE
Durée : 3H avec entracte.
Cabaret avec tables et bar sur scène, soirée à voir, à boire et à manger.
Nombre de places limité – réservation vivement conseillée.

[MÉGA]YOUNNA

DIMANCHE 12 MAI / 17H

Radio-Théâtre à partir de 5 ans
Cie Tiksi
12€ / 8€ / 5€

Pourquoi dans sa tanière l'ours peut dormir l'hiver, mais moi, qu'il pleuve ou vente, je dois aller apprendre l'histoire ou la grammaire ? C'est la question que pose Younna, une jeune auditrice, aux deux présentateurs de Radio Tiksi. Entre documentaires sonores et pauses musicales, ils tentent, à leur manière, de lui répondre. Jouant avec les mots et la langue, expérimentant des mises en situation burlesques et miniatures. À la croisée du théâtre, du concert et de la fiction radiophonique, le duo d'artistes s'amuse de ces codes et partage ensemble les interrogations d'une petite fille qui passe, qui pense, qui joue et qui chante. Plus largement, ils déroulent le fil d'un questionnement : celui de l'enfance, de la fraîcheur des raisonnements, des sursauts lucides sur l'absurdité du monde. Et de la difficulté que peuvent avoir les adultes à s'en emparer.

« Pourquoi dans sa tanière l'ours peut dormir l'hiver, mais moi, qu'il pleuve ou vente, je dois aller apprendre l'histoire ou la grammaire ? » est un extrait du poème Je voudrais savoir, qui questionne le lien entre la perception que l'on a du monde et la façon dont on nomme les choses. Apparaissent des jeux sur le langage, la traduction, les décalages poétiques et des interrogations sur l'accord plus ou moins juste entre la pensée et la parole. Son auteure, Youna Morits est une poètesse russophone née en 1937 à Kiev.

Conception, mise en scène et interprétation : Pascaline Baumard et Boris Papin
Regard extérieur : Audrey Dero
Création 2018 - Coproduction Théâtre Epidaure
Spectacle accompagné par le Réseau Jeune Public de la Sarthe

JOURNÉE DÉCOUVERTE DU RÉPERTOIRE

À LA RENCONTRE DE GUSTAVE AKAKPO

LE 1ER JUIN DES ÉCRITURES THÉÂTRALES JEUNESSE

LE 1er JUIN DES ÉCRITURES THÉÂTRALES JEUNESSE

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX ÉCRITURES DRAMATIQUES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Le 1er juin, partout en France et ailleurs, célébrons ensemble la vitalité des écritures théâtrales jeunesse et faisons-les (re) découvrir ! Exigeantes, audacieuses, inventives, drôles, engagées, foisonnantes, ces écritures, dans leur grande variété, constituent aujourd'hui un véritable répertoire de textes de théâtre, dont la portée poétique touche les enfants comme les adultes. Le même jour, sur les plateaux de théâtre, dans les écoles, les médiathèques, les librairies, les conservatoires, à la radio, au coin d'une rue, des lectures, des levers de rideaux, des fanfares textuelles, des rencontres avec des auteurs, des tables rondes, des festivals, des goûters-lectures... Une multitude d'événements sont mis en place pour partager le plaisir de lire, dire et entendre ces mots qui nous parlent du monde et aident à grandir !

10h - 17h : Atelier d'écriture avec Gustave Akakpo (sur inscription)
Lectures de textes de théâtre jeunesse partout et pour tous
Entrée libre - Accessible ados et adultes
En partenariat avec le TRAC 72, la Médiathèque de Bouloire et la Bibliothèque départementale de la Sarthe

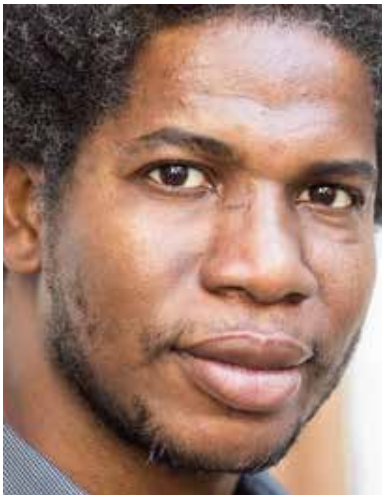

GUSTAVE AKAKPO – C'EST QUI ?

Gustave Adjigninou Akakpo est né en 1974 au Togo. Écrivain, comédien, conteur, illustrateur, plasticien, il est membre de plusieurs collectifs, artiste associé au Tarmac, scène internationale francophone, et participe à des résidences et chantiers littéraires. Il anime aussi des ateliers d'écriture à travers le monde avec, notamment, une forte implication en milieu carcéral. Il a reçu de nombreux prix, dont le prix junior Plumes togolaises au Festival de théâtre de la Fraternité, le prix SACD de la dramaturgie francophone, le prix d'Écriture théâtrale de Guérande (France), le prix Sorcières pour son roman pour préadolescents Le Petit Monde merveilleux et deux fois le prix du festival Primeur, à Sarrebruck (Allemagne), en 2008 pour Habbat Alep et en 2011 pour À petites pierres. Ses pièces de théâtre (une vingtaine à ce jour) sont traduites en allemand, arabe, tchèque, portugais, moré, anglais, et sont publiées par Lansman et Actes Sud-Papiers.

L'AGENT 00203 CONTRE MR K

SAMEDI 15 JUIN / 22H

Ciné-spectacle à partir de 7 ans
Cie Jamais 203
12€ / 8€ / 5€

À l'origine, c'est l'histoire d'un film en Super 8 que Roger Toulemonde a commencé il y a maintenant plus de 15 ans avec Les Studios Roger aux quatre coins de la France lors de tournages participatifs très souvent extravagants. Le public était impliqué dans des grandes scènes d'action d'un film digne de super productions avec des voitures d'époques, des bateaux, des trains et des avions. Durant toutes ces années, des dizaines de bobines de films ont ainsi été tournées avec la complicité de centaines de figurants et d'autres artistes. Tout le monde s'est pris au jeu et le public s'impatientait : « est-ce qu'un jour on finirait par le voir ce film ? ». Roger Toulemonde s'est enfin décidé à terminer son film, d'abandonner l'idée très plaisante de l'œuvre inachevée et d'essayer d'en faire un vrai film, son premier long métrage !

Avec ses expériences de films de vacances, de Nouvelle Vague et de tournages en Studios, Roger Toulemonde maîtrise parfaitement l'art du faux raccord. Il s'autorise tous les délires de réalisation et de montage dans un film au scénario palpitant. L'action se situe dans les années 60 et met en scène l'agent secret 00203 au service de sa majesté pour une mission de la plus haute importance : le sinistre Mr K a détourné le méridien de Greenwich et s'il réussit ce sera le chaos, la terre s'arrêtera de tourner et il sera le maître du temps !

Le spectacle est une forme ciné-théâtrale jouée avec les dialogues, les sons et la musique en direct. Roger Toulemonde et son complice musicien anglais Brian Crumpet crèvent l'écran pour se jouer de l'image. C'est jubilatoire.

Jeu, adaptation et mise en scène : Didier Grignon
Jeu et musique : Paul Peterson
Création 2019 - Coproduction Théâtre Epidaure
Autres coproductions : Le Carroi / La Flèche, L'Entracte / Sablé, Ville du Mans, Ville de Laval, Athéna / La Ferté-Bernard

II. PROGRAMMATION SCOLAIRE

Jeudi 11 octobre	BOUSKIDOU	Concert	2 séances	CP CE CM
Jeudi 13 décembre Vendredi 14 décembre	SOIGNE TON GAUCHE	Ciné-bruitages	3 séances	CE CM 6ème 5ème
Mar. 18 au ven. 21 déc	**LES P'TITES OREILLES**	**Temps Fort Petite Enfance**		
Jeudi 20 décembre Vendredi 21 décembre	PETITES TRACES	Arts plastiques	4 séances	Maternelle
Mardi 22 janvier	ON JOUE LES MÉFAITS DU TABAC	Théâtre	2 séances	4ème, 3ème, lycée
Vendredi 08 février	LE CINÉMASCOPE MUSICAL	Ciné-concert	2 séances	CP CE CM
Jeudi 28 février	L'ENVOL DE LA FOURMI	Clown	2 séances	Maternelle
Vendredi 1er mars	DANSE AVEC LES POULES	Clown	1 séance	CE CM
Sam. 02 au dim. 31 mars	**DANSE EN CORPS**	**Temps Fort jeunes**		
Jeudi 14 mars	LES RÊVES DANSANTS	Projection cinéma	1 séance	5ème, 5ème, 3ème, lycée
Vendredi 15 mars	MAN REC	Danse	2 séances	6ème, 5ème, 4ème, 3ème
Vendredi 29 mars	RUINES	Danse	1 séance	5ème, 4ème, 3ème, lycée
Lundi 13 mai	[MÉGA]YOUNNA	Radio-théâtre	2 séances	CE, CM, 6ème, 5ème
Avril / mai	ALORS ON FAIT QUOI ?	Théâtre Décentralisé	6 séances	5ème, 4ème, 3ème

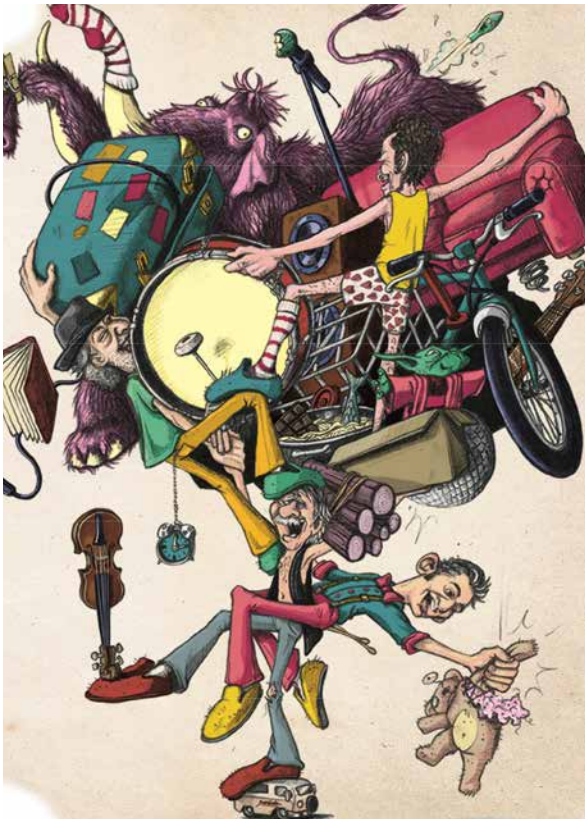

BOUSKIDOU

MIEUX CE SERAIT PIRE

JEUDI 11 OCTOBRE

Pour cette nouvelle création Bouskidou pioche dans ses albums et revisite une quinzaine de ses chansons, égratignant au passage le monde merveilleux de l'enfance. Vacances en famille, suppositoire ou chaussette perdue, ce qui fait le drame et le bonheur des parents et de leur progéniture est enfin abordé de manière jubilatoire et en musique. Quiconque ayant été enfant au moins une fois dans sa vie comprendra enfin qu'il n'est pas seul. Dans une mise en scène débridée, les quatre lascars de Bouskidou donnent la preuve en chansons que mieux, mieux ça serait pire !

Chant, basse : Jean-Michel Vinchon
Chant, guitare, banjo : Jean-Michel Maillard
Chant, guitare, violon, basse :Philippe Crochet
Chant, batterie : René Béranger

SOIGNE TON GAUCHE

JEUDI 13 DÉCEMBRE
VENDREDI 14 DÉCEMBRE

Sur scène, des instruments de musique s'entremêlent à un bric à brac : une barre de métal, une roue de bicyclette, des assiettes, un tuyau de plomberie, un râteau, un balai en paille. Avec eux, deux musiciens créent une réelle bande originale en direct sur de vieux films d'action, plongeant le spectateur dans une matière sonore comique. Mélodique en début de programme, la musique devient elle-même bruitage.

Soigne ton Gauche **de René CLÉMENT (1936) – 12'**
Un jeune garçon de ferme (Jacques TATI) assiste très enthousiaste aux séances d'entraînement d'un boxeur. Totalement novice, il se laisse entraîner sur le ring dans un combat aux multiples rebondissements.

L'École des Facteurs **de Jacques TATI (1946) – 15'**
Pour pouvoir remettre le courrier à un avion de l'aéropostale, François le facteur doit impérativement réduire le temps de sa tournée. Après une rapide formation, il entame sa tournée, ne prenant plus guère le temps de s'arrêter (ou presque).

Heureux Anniversaire **de Pierre ÉTAIX (1962) – 15'**
Elle dresse la table, elle l'attend. C'est leur anniversaire de mariage. De son côté, il achète des fleurs, un cadeau, il se hâte. Mais la ville tout entière, ce jour-là, semble avoir comploté contre ce jour de fête.

Association Dulciné
Interprétation : Marion Motte et Walter Loureiro

L'ENVOL DE LA FOURMI

JEUDI 28 FÉVRIER

Trois êtres singuliers entrent en jeu. Malgré toutes leurs dissemblances ces « poulettes » ont pour point commun un rêve secret, celui de pouvoir s'envoler. Et ce rêve va les amener là où elles n'avaient jamais mis les pieds... Elles avancent d'un pas incertain. Communiquer et essayer de se comprendre quand on n'est pas de la même famille et qu'on ne parle pas le même langage devient alors un véritable exercice d'équilibre. La peur est de la partie au travers de l'inconnu et du danger que peut constituer le rapport à l'autre tant qu'on ne le connaît pas. Et dans cette « basse-cour » posée sur un plateau, au beau milieu de leurs maladresses et de leurs fragilités, en assumant et en partageant leurs différences, les « poulettes » vont apprendre à cultiver la « chute ». Elles vont se jouer de la transformation et découvrir un espace où elles peuvent voler de leurs propres ailes. Et là, tout près du creux de soi, on découvre un monde où les poules dansent sur un fil et où la liberté devient celle que l'on se donne à soi-même.

Cie Au Fil du vent
Conception, écriture et jeu : Johanna Gallard / Fourmi
Inspiratrices et partenaires de jeu : Ariane, Saqui, Malaga, Janis et Ginger (en alternance)
Mise en scène, co-écriture et direction clownesque : Adèll Nodé Langlois
Genèse de l'idée de travailler avec des poules : Michel Gibé.
Création des gradins, lumières : Laurent Morel
Conseils techniques en oisellerie : Tristan Plot

LES RÊVES DANSANTS

SUR LES PAS DE PINA BAUSH

JEUDI 14 MARS

Quelques mois avant sa mort, en 2008, la célèbre chorégraphe allemande Pina Bausch monte un de ses spectacles mythiques, «Kontakthof», non pas avec sa troupe, ni même avec des danseurs professionnels, mais avec des adolescents âgés de 14 à 18 ans qui n'ont jamais mis le pied sur une scène. Sous la conduite de deux danseuses de la troupe de Pina Bausch, Jo-Ann Endicott et Bénédicte Billiet, les apprentis artistes découvrent tout un univers et ses exigences de travail. Ils se découvrent aussi les uns et les autres, et chacun apprend à se connaître lui-même davantage

« *Tout simplement l'un des plus beaux films sur la danse* » Danser
« *Des élans de grâce* » Les Cahiers du Cinéma
« *Poignant et magnifique* » Les Inrockuptibles
« *Bouleversant !* » Les Echos

Dans le cadre du temps fort jeunes Danse en Corps,
Projection cinéma gratuite

Réal. Anne Linsel

III LES RESIDENCES

Le Théâtre Épidaure accueille et accompagne chaque saison des compagnies en résidence de création. L'aide à la création peut prendre la forme de mise à disposition du plateau, de prise en charge des frais de repas et/ou d'hébergement et d'un soutien financier (coproduction = apport financier direct, pré-achat = engagement pour l'achat de spectacle avant la création)

Oct. et nov. 2018	ALORS ON FAIT QUOI	Plateau K (49)
Sept. et oct 2018	ON JOUE LES MÉFAITS DU TABAC	Cie Jamais 203 (72)
Nov. 2018 et mai 2019	PLUS JAMAIS...JAMAIS 203	Cie Jamais 203 (72)
Nov. 2018	CLUB R-26	Alambik Théâtre (44)
Déc. 2018	ON A BESOIN DE...	Théâtre du Zouave (72)
Janv. 2019	J'T'AIME	Théâtre de Chaoué (72)
Avril 2019	L'ÉCRAN SAUVAGE	Le Stupéfiant Image (44)
Juillet 2019	TOUT CE QU'ON A	Bretelle & Garance (53)

IV. ARTISTES EN TERRITOIRE 2018-2020 AVEC LA CIE PLATEAU K

Le Théâtre Epidaure accueillera la compagnie Plateau K pour y mener un projet de création artistique sur le territoire pour deux saisons. D'une part, la compagnie sera soutenue pour concevoir, développer et diffuser sa création. D'autre part, les spectateurs seront accompagnés par les artistes pour recevoir et appréhender cette création. Celle-ci prendra la forme de 2 spectacles :
- une petite forme *Alors on fait quoi ?* en diffusion dans les établissements scolaires (20min)
- une « grosse » forme *ADN* en diffusion dans les salles de spectacle (1h10)

LA GENÈSE DE LA CRÉATION

Un groupe d'adolescents partis en forêt où ils torturent violemment un de leurs camarades et le laissent pour mort. Ils se demandent alors s'ils doivent se dénoncer ou s'ils peuvent faire porter la responsabilité à quelqu'un d'autre... Mais l'adolescent resurgit comme une bête sauvage : il a survécu. Le groupe va alors devoir faire face à de lourdes prises de décisions. Peut-on ôter une vie sans conséquence ? Une pièce d'une tension inouïe, sur la panique, la culpabilité et le non-retour.

Une création théâtrale qui parle de la violence des adolescents et à plus grande échelle la violence qui est en germe en chacun de nous. C'est une pièce dérangeante qu'il est intéressant de partager avec un public adolescent à plusieurs égards : elle met en scène des personnages adolescents et leur tend ainsi un miroir, elle les met face à des problématiques propres à un groupe de cet âge comme le harcèlement scolaire, l'identité dans le groupe ou la prise de responsabilité.

Cie Plateau K
Écriture, mise en scène : Garance Rivoal
Interprétation : Alice May, et en alternance : Laure Lefort et Elisa Lécuru

6 SEMAINES DE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE - OCT 2018 / AVRIL 2019

TRAVAIL DE CRÉATION / OCTOBRE - NOVEMBRE 2018

> Sur plateau au Théâtre Epidaure
> En immersion au Lycée professionnel Jean Rondeau de St Calais avec 8h d'actions culturelles pour les lycéens.
> Avec un apport en coproduction du Théâtre Epidaure

ACTIONS CULTURELLES ET DIFFUSION DE LA PETITE FORME DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

> Format pour 3 classes :
20 min de discussions / introduction avec la compagnie
Petite forme *Alors on fait quoi ?*
1 atelier d'1h30 / classe mené simultanément par les deux comédiennes et la metteure en scène
Durée totale : 2h
(Possibilité d'un débat organisé par l'établissement autour des enjeux du spectacle)
> 6 séances de ce format prévues

STAGE EN LIEN AVEC LE SERVICE JEUNESSE - AVRIL 2019

1 séance *Alors on fait quoi ?*
suivie d'un stage intensif de 18h de pratique théâtre pendant les vacances scolaires

DIFFUSION DE LA "GROSSE FORME" AU THÉÂTRE EPIDAURE - SAISON 2019/2020

1 séance scolaire et 1 séance tout public du spectacle *ADN*

V. BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	2017 2018 BILAN	2018 2019 PREV	PRODUITS	2017 2018 BILAN	2018 2019 PREV
SALAIRES & CHARGES	**60729**	**57450**	**SUB. PAYS BILURIEN**	**55000**	**59000**
Chargé de communication	213	250	Saison culturelle	53800	53800
Coordination artistique	15000	15000	aide emploi civique	1200	1200
Techniciens	6280	6000	aide saison		4000
Personnel administratif (1,25 ETP)	38036	35000			
Emploi civique	1200	1200	**SUB. DÉPARTEMENT 72**	**21475**	**25475**
FRAIS DE PROG.	**58984**	**65949**	Scène départ. JP	7650	7650
Spectacles Jeune Public	14723	15425	Scène départ. TP	3825	3825
Spect. Famille / Tout public	13504	12261	Aide aux résidences	10000	14000
Projet Jamais 203	4800	6000			
aides créa / coproduction	6000	3600	**DRAC Pays de la Loire**	**4000**	**13000**
Petite forme Plateau K		4300	Temps fort jeune		8000
Actions de médiation	2965	6710	Aide aux résidences		5000
Droits d'auteurs	3416	3000	**DOTATION CANTONALE**	**400**	**400**
Frais hébergement	4028	2923			
Frais restauration	2996	4080	**RÉSERVE PARLEMENTAIRE**	**2513**	**2513**
Frais déplacement	1580	1500			
frais impression / com.	2973	4000	**SUB. RÉGION PDL**	**19000**	**7892**
Frais photocopies	368	400	NTEC		2000
Impression Billetterie	388	400	Aide aux résidences	15000	
achats fourniture bar	473	500	Emploi aidé	0	0
location matériel régie	405	450	Temps fort Jeunes	4000	4000
Achats petit matériel	365	400	Voisinage		1892
CHARGES FONCT.	**3751**	**4164**			
Frais téléphone	232	232	**RECETTES**	**12053**	**14400**
Frais postaux	161	200	Billetterie jeune public	7023	8400
Achats de fourniture	186	200	Billetterie tout public	4378	5500
Sous-traitance comptabilité	1464	1500	Bar	452	500
Sous-traitance salaires	254	300	Actions de médiation	200	
Assurances	881	900			
Frais de documentation	40	50	**STOCK**	**226**	**240**
Adhésion asso. et réseaux	15	15	Stock approvisionnement bar	226	240
Frais bancaires	67	67			
Frais de formation	22	100	**FINANCEMENT FORMATION**	**286**	
Maintenance infor & tech	306	400	Afdas		
Part. maintenance véhicule	123	200	**ADHESIONS**	**570**	**600**
AMORTISSEMENTS	**403**	**350**			
Matériel informatique			**TAXE SUR LES SALAIRES**	**2664**	**2900**
			Reversement		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**73**	**100**			
Charges exercice antérieur		**4253**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		**3650**
Fonctionnement associatif		**200**	Billetterie scolaire (PlateauK)		700
Don AFM Téléthon	74		PECANS(Plateau K)		2350
			Serv. Jeunesse Comcom		600
PROVISIONS SUR CHARGE	**1500**	**604**	**FONDS PROPRES**	**3000**	**3000**
			RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**4253**	**0**
TOTAL CHARGES	**125440**	**133070**	**TOTAL PRODUITS**	**125440**	**133070**
VALORISATIONS	**53500**	**53500**	**VALORISATIONS**	**53500**	**53500**
Mise à dispo Epidaure	40000	40000	Mise à dispo Epidaure	40000	40000
Mise à dispo personnel J203	13500	13500	Mise à dispo personnel J203	13500	13500
TOTAL	**178940**	**186570**	**TOTAL**	**178940**	**186570**

S.E.CO.S.
SEM DE LA SARTHE

CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GESNOIS BILURIEN

LOTISSEMENT D'ACTIVITÉS « LES TERRASSES DE CHALLANS II »

OPÉRATION S.E.CO.S. N°1602

COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITÉ

AU 31 DÉCEMBRE **2017**

S O M M A I R E

S O M M A I R E **2**
1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION **3**
1.1 CONTEXTE ET PROGRAMME DE L'OPÉRATION **3**
1.2.CADRE JURIDIQUE **3**
1.2.1. Contrat entre la Collectivité et la S.E.CO.S. 3
1.2.2. Procédure d'urbanisme 3
1.3. INTERVENANTS **4**
2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION **5**
2.1. ACQUISITIONS **5**
2.1.1. Acquisitions réalisées 5
2.2. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT **5**
2.2.1. Travaux à la charge de l'aménageur 5
2.3. COMMERCIALISATION **6**
2.3.1. Commercialisations réalisées 6
2.3.2. Commercialisations à réaliser 6
3 AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPÉRATION – ÉLÉMENTS FINANCIERS
3.1. LES CHARGES – LES DÉPENSES **7**
A – Acquisitions et frais d'acquisitions 7
B – Les Études préalables 7
C – Les Honoraires de réalisation 7
D – Honoraires divers 8
E – Rémunération S.E.CO.S. : Honoraires de réalisation 8
F – Rémunération S.E.CO.S. : Honoraires de Commercialisation 8
G – Travaux d'aménagement 9
H – Les Frais d'études et de raccordements aux réseaux 9
I – les Provisions pour Actualisations et Aléas 9
I – Frais divers 10
J – Impôts et Taxes 10
K – Frais Financiers 10
3.2. LES PRODUITS – LES RECETTES **11**
A – Cessions 11
B – Participation ENEDIS 11
C – Subventions 11
D – Participations 12
E – Produits Financiers 12

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1. CONTEXTE ET PROGRAMME DE L'OPÉRATION

Le lotissement intercommunal d'activités de Challans II, situé sur la Commune de CONNERRE porte sur une surface de 62 520 m².

Le lotissement a été réalisé en 1 tranche. Le découpage des lots se fera au fur et à mesure de la demande en phase commercialisation.

Le terrain est situé à la sortie de Connerré, l'entrée de la zone d'activité est positionnée sur le rond-point duquel partent la RD 23, la rue de la Herse, l'avenue Carnot et la future route d'accès à l'échangeur autoroutier.

Le principe d'organisation du lotissement s'appuie sur la structure végétale et le relief existants.
La zone est desservie par une voie principale au départ du rond-point.

Tous les lots sont raccordés aux réseaux d'eau, d'électricité, de téléphone, fibre optique et d'assainissement au moyen de réseaux souterrains.

Une voie de circulation douce est également aménagée au sein de la zone.

1.2. CADRE JURIDIQUE

1.2.1. Contrat entre la Collectivité et la S.E.CO.S.

Une **Concession d'aménagement** a été signée avec la **Communauté de Communes du Gesnois Bilurien le 5 décembre 2016.** Date délibération concédant : **28 Septembre 2016.**

1.2.2. Procédure d'urbanisme

L'opération est réalisée sous la forme d'un lotissement.

Principales dates :

- Dépôts de la demande d'autorisation de lotir : **30 janvier 2017**
- Obtention de l'arrêté de lotir : **10 mai 2017**.

Les règles d'urbanisme sont celles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en vigueur sur la Commune de Connerré. La parcelle projet y est classée en zones :
- IAUz ; zone d'urbanisation future à dominante d'activités économiques
- et lAUza : secteur destiné aux activités notamment artisanales et commerciales et dont les volumes bâtis seront plus contenus pour une meilleure intégration au paysage.

1.3. INTERVENANTS

	NOM et ADRESSE	TEL./FAX/ MAIL	Responsable (s)
COLLECTIVITE Le Condédant	**COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN** Parc des Sittelles 72450 MONTFORT LE GESNOIS	Tél. : 02.43.54.80.40 Fax : 02.43.54.80.49 contact@cc-brieresgesnois.fr	Mr Christophe CHAUDUN, Président
S.E.CO.S. Le Concessionnaire	**S.E.CO.S.** 83 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72000 LE MANS	02.43.40.27.27 02.43.40.27.49	Mr Samuel CHEVALLIER Président
Maîtrise d'œuvre	**SODEREF** Bureaux de l'Océane Rue Lucien Chaserant B.P. 10 72650 SAINT SATURNIN	02 43 51 10 28 02.43.25.40.15 frederic.besnard@soderef-dev.fr **06.80.67.67.47**	Frédéric BESNARD, chef de projet
ETUDES DE SOLS	GINGER CEBTP Agence du Mans 14 Rue de Vienne 72190 COULAINES	02.43.76.86.86	
C.S.P.S.	**MONNIN INGENIERIE** 5 Place de l'Eglise 72320 MONTMIRAIL	02.43.71.68.97 monnin.ingenierie@orange.fr	
Géomètre	**Monsieur Christophe BARBIER** Géomère-Expert – Ingénieur E.S.G.T. 4 Rue Marceau 72160 CONNERRÉ	02.43.89.91.35 connerre@cabinetbarbier.fr	

- Entreprises :

N° LOT	LOTS	NOMS	ADRESSES	TEL
1	Terrassement Voirie Assainissement	**EIFFAGE TP OUEST**	Le Brouillard BP 8 72210 VOIVRES LES LE MANS	02.43.43.83.83
2	Réseaux Divers	**SORELUM SAS**	Zone du Millénium 19 Rue Louis Renault 53940 SAINT BERTHEVIN	02.43.02.21.75
3	Espaces Verts Plantations	**JULIEN LEGAULT**	1 Rue du Bois Frou 72170 MARESCHE	02.33.73.48.54

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

2.1. ACQUISITIONS

2.1.1. Acquisitions réalisées

La S.E.CO.S. s'est porté acquéreur des parcelles d'assiette du lotissement au cours de l'années 2017, moyennant un prix global de 171 613,55 € (hors frais).

Les actes de ventes ont été signés, en l'étude de
Maître JOYEAU notaire au Mans le 9 novembre 2017 pour 2 860 m²
Maître LECOMTE notaire à Connerré, le 30 novembre 2017 pour 25 738 m²

Il s'agit des parcelles suivantes cadastrées :
ZH 149, ZH 147, ZH 154, ZH 145, ZH 151, ZH 153, B 1035, B 1038, B 1036 pour une surface totale de 62 520 m².

Les frais d'acquisition se sont élevés à 6 220 € pour 2017

2.2. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

2.2.1. Travaux à la charge de l'aménageur

Une procédure adaptée de consultation des entreprises selon l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et son décret d'application n° 2016-360 du 25/03/2016 respectant les règles relatives aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs a été organisée :

- Date d'envoi de l'avis à publication : **14 mars 2017**
- Date de remise des offres : **12 avril 2017**
- Date de signature des marchés : **16 mai 2017**

Les marchés de travaux sont attribués aux entreprises suivantes (marché initial et avenants) :

N° LOT	LOTS	NOMS	ADRESSES	TEL	Montant marché € H.T..	Montant marché € T.T.C.
1	Terrassement Voirie Assainissement	**EIFFAGE TP OUEST**	Le Brouillard BP 8 72210 VOIVRES LES LE MANS	02.43.43.83.83	318.857,28	**382.628,74**
2	Réseaux Divers	**SORELUM SAS**	Zone du Millénium 19 Rue Louis Renault 53940 SAINT BERTHEVIN	02.43.02.21.75	93.735,20	**112.482,24**
3	Espaces Verts Plantations	**JULIEN LEGAULT**	1 Rue du Bois Frou 72170 MARESCHE	02.33.73.48.54	52.374,66	**62.849,59**

Les travaux de viabilisation de la zone d'activités ont débuté en juillet 2017

2.3. COMMERCIALISATION

2.3.1. Commercialisations réalisées

Aucune vente, ni compromis enregistré en 2017.

2.3.2. Commercialisations à réaliser

Les parcelles seront commercialisables à compter du deuxième trimestre 2018.
La commercialisation se prolongera sur plusieurs années.

3. AVANCEMENT FINANCIER DE L'OPÉRATION – ÉLÉMENTS FINANCIERS

3.1. LES CHARGES – LES DÉPENSES

A – Acquisitions et frais d'acquisitions

En 2017 :

Acquisitions 171 613,55 €
Frais 6 220 €

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017:	177 833,55 €

B – Les Études préalables

En 2017 :

Aucun frais supplémentaire n'a été engagé sur ce poste au cours de l'année 2017.

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017:	0,00 €HT

C – Les Honoraires de réalisation

En 2017 : 26 693 €HT

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017:	26 693 €HT

D – Honoraires divers

En 2017 : 5 128 € HT

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 5 128 €HT

E – Rémunération S.E.CO.S. : Honoraires de réalisation

En 2017 :

Conformément aux termes de la Convention de Concession signée entre la Collectivité et la S.E.CO.S., la rémunération est de 50 000 €HT au titre de la conduite de l'opération.

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 50 000 €HT

F – Rémunération S.E.CO.S. : Honoraires de Commercialisation

En 2017 : Aucune vente enregistrée en 2017 soit 0,00 €HT

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 0,00 €HT

G – Travaux d'aménagement

En 2017 :

Les travaux de viabilisation de la zone d'activités ont débuté durant l'été 2017 au mois de juillet et devaient être réalisés en une seule phase.
Ils ont été ralentis par une demande de fouilles archéologiques et par des demandes complémentaires relatives à la loi sur l'eau.
Néanmoins les travaux ont pu se poursuivre afin de permettre une livraison au plus vite du lotissement aménagé.
Dépenses engagées en 2017 : 278 403,91 €HT

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017:	278 403,91 €HT

H – Les Frais d'études et de raccordements aux réseaux

En 2017 : 0,00 €HT

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017:	0,00 €HT

I – les Provisions pour Actualisations et Aléas

En 2017 : 0,00 €HT

I – Frais divers

En 2017 : 3 558,94 €HT

MEDIALEX = 558.94€
Panneau permis d'aménager CHIRON : 79€
Panneau commercialisation CHIRON : 1 271€
Pose du panneau de commercialisation LE BATIMANS : 1 650€

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 3 558,94 €HT

J – Impôts et Taxes

Estimation de la taxe foncière à la charge de l'aménageur.

En 2017 : 0,00 €HT

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 0,00 €HT

K – Frais Financiers

En 2017 : 6 284,19 €HT

Prêt de 800 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne dont les intérêts à échéance de 2022 représentent 21 861,94 €HT.

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 6 284,19 €HT

3.2. LES PRODUITS – LES RECETTES

A – Cessions

En 2017 :

Aucune parcelle n'a été vendue.

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 0 €HT

B – Participation ENEDIS

Des travaux complémentaires correspondants à une double adduction électrique de la ZA ont été réclamés par l'une des entreprises souhaitant s'implanter.
La demande non prévue dans le projet a été acceptée par la communauté de communes

En 2017 : 0,00 €HT

C – Subventions

En 2017 :

	Subventions escomptées	CUMUL Subventions reçues au 31/12/2017	Solde subventions à recevoir
Nouveau Contrat Régional (NCR)	251 888 €	0	251 888 €
TOTAL SUBVENTIONS	251 888 €	0	251 888 €

2018 et au-delà :

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 0 €HT

D – Participations

En 2017 :

Le versement de la participation de la collectivité est contractuellement prévu à la remise des ouvrages collectifs. L'aménagement étant réalisé en 2017 aucun versement n'a été effectué.

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 0,00 €HT

E – Produits Financiers

En 2017 :

Du fait du découvert de l'opération, aucun produit financier n'est à affecter à l'opération.

Total réalisé entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017: 0 €HT